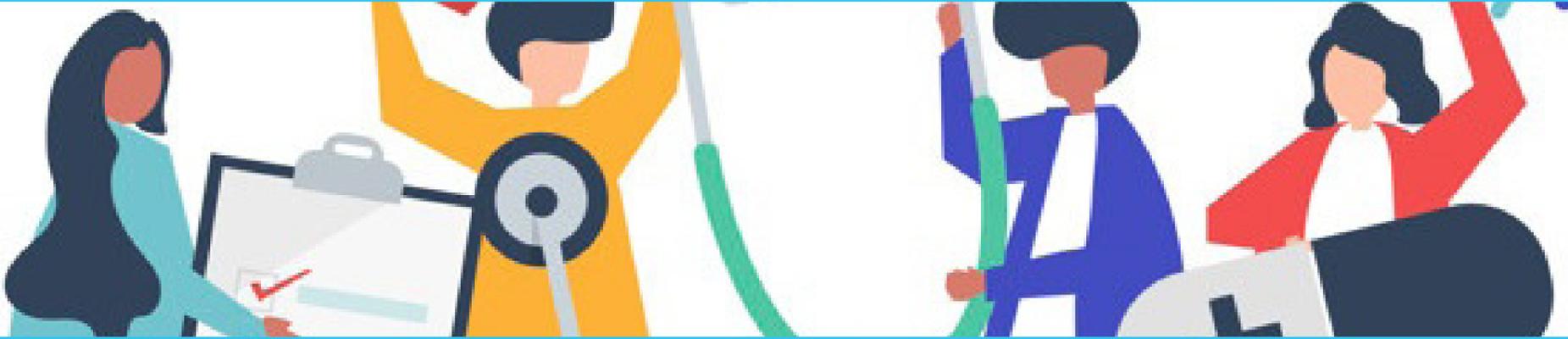


FAITES LE POINT SUR VOTRE SANTÉ

Bénéficiez d'un bilan de santé pris en charge par l'Assurance Maladie,
sans avance de frais.



Les étapes de l'examen de santé

Examens biologiques

sang et urines (à jeun)



Petit déjeuner offert



Examen
bucco-dentaire

Entretien avec le médecin

commentaires des résultats et
examen médical



Examen gynécologique



Examens para-médicaux

taille, poids, tension artérielle, souffle*,
vue, audition, coeur*...



5 bonnes raisons de passer un examen de santé

- 1 Un moment pour faire le point sur votre santé
- 2 Un temps d'échanges avec une équipe à votre écoute
- 3 Une aide pour mieux accéder à vos droits
- 4 Un accès au dépistage et diagnostic précoce
- 5 Un bilan pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie

Centre d'examens de santé d'Angoulême

Pour vous inscrire ou en savoir plus : www.bilandesante16.fr - 05 45 61 68 75

5 rue La Croix-Lanaue - 16024 Angoulême